
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE en AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

État des lieux et perspectives

RÉALISATION

CRESS Aquitaine

Arnaud Virrion, Mélanie Thuillier, Christelle Neau, Nicolas Perez, Laura Flores

CRESS Limousin

Jean-Claude Boyer, Benjamin Coly, Karl Courgnaud, Edwige Gohore

CRESS Poitou-Charentes

Pierre-Yves Boutin, Stephen Borderie, Mathieu Leydet, Angèle Zinssner, Jérémie Colomès

Les CRESS remercient tous les acteurs qui se sont mobilisés au cours des entretiens, sondages et ateliers participatifs et qui ont permis la réalisation du document.

Contexte	04
La Conférence Régionale de l'ESS	04
La Loi NOTRe	04
L'Économie Sociale et Solidaire	04
L'État des lieux	05
Entreprendre	06
Introduction	06
Accéder aux ressources et informations	07
Développer les compétences techniques et de gouvernance	08
Adapter les offres de financements aux besoins de l'ESS	10
Mettre en place et diffuser une culture commune	12
Coopérer	14
Introduction	14
Coopération territoriale et inter-territoriale	15
Coopération entre ESS et entreprises classiques	17
Coopération entre acteurs de l'ESS	17
Coopération interne et gouvernance	19
Coopération entre collectivités et ESS	20
Innover	21
Introduction	21
Reconnaissance de l'innovation sociale	22
Accompagnement et financement des projets d'innovation	24
Accompagner la montée en compétence	25
Construire une politique publique favorable	26
Équité et maillage territorial	27
Conclusion	29
Annexes	30

CONTEXTE

LA CONFÉRENCE DE L'ESS

L'organisation de la Conférence Régionale de l'ESS s'inscrit dans le cadre de l'article 8 de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'ESS. Elle fait partie du processus d'élaboration du nouveau Schéma Régional de Développement Economique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes (ALPC), dont elle doit alimenter le volet consacré à l'ESS.

La Conférence Régionale de l'ESS a donc pour objectif la définition d'orientations stratégiques partagées entre les acteurs et leurs partenaires institutionnels sur la contribution de l'ESS au développement économique et la création d'emplois sur le territoire régional.

A l'heure de la fusion administrative des Régions Aquitaine, Limousin et Poitou Charentes, l'organisation de la conférence régionale de l'ESS en 2016 constitue l'opportunité d'appréhender l'ESS à travers un état des lieux établi à l'échelle de la nouvelle région, sur la base duquel pourront être co-construites les futures politiques territoriales de soutien et de développement de l'ESS.

LA LOI NOTRe

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) renforce le rôle de la Région en matière de développement économique. Elle sera notamment responsable de la politique de soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire. L'article II précise que la Région devra présenter un Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) qui fixera les orientations régionales pour une durée de cinq ans.

Ce schéma définit les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises, ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional. Le schéma organise, sur le territoire régional, la complémentarité des actions menées par la Région en matière d'aides aux entreprises avec les actions menées par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Le schéma fait l'objet d'une présentation et d'une discussion au sein de la conférence territoriale de l'action publique mentionnée à l'article L. 1111-9-1, avec les chambres consulaires et avec la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire. Il est communiqué pour information aux Régions limitrophes. Il définit les orientations en matière de développement de l'économie sociale et solidaire, en s'appuyant notamment sur les propositions formulées au cours des conférences régionales de l'économie sociale et solidaire.

L'ESS EN FRANCE

Définie par la loi relative à l'ESS de juillet 2014, l'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique porté par des acteurs qui ont fait le choix de se regrouper pour mener une activité. Le but principal n'est pas le seul partage des bénéfices, mais la réalisation d'une activité qui répond à un besoin.

La gouvernance est démocratique, l'information et la participation des salariés, associés, adhérents ou parties prenantes ne sont pas liées à l'apport en capital ou à la contribution financière.

- Les bénéfices distribuables sont principalement consacrés au maintien et au développement de l'activité.
- Des réserves impartageables sont constituées et ne peuvent pas être distribuées.

L'économie sociale et solidaire regroupe ainsi des associations, coopératives, mutuelles, fondations, et des sociétés commerciales qui respectent les modalités précédentes, sous certaines conditions, telles que des objectifs d'utilité sociale.

L'ESS se retrouve dans l'ensemble des secteurs d'activités, autant dans des domaines d'intérêt général que dans le champ concurrentiel.

Les acteurs de l'ESS innovent socialement et économiquement, et interviennent souvent dans des domaines d'activités délaissés par le secteur privé traditionnel. Ainsi les acteurs de l'ESS ont été pionniers dans le recyclage, l'aide aux personnes dépendantes, l'alimentation biologique, le micro crédit...

CHIFFRES CLÉS

En France, l'ESS représente 10% du PIB et près de 12,7% des emplois privés. Ce secteur représente environ 200 000 entreprises et structures et 2,38 millions de salariés.

La région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes se place au 3ème rang des régions françaises en volume d'emploi dans l'ESS avec plus de 220 500 salariés, répartis dans 22 200 établissements employeurs. L'ESS représente 12% du total de l'emploi salarié de la région.

Les salariés de l'ESS sont répartis en grande partie dans les associations (73%) et dans les coopératives (17%), suivis par les mutuelles (8%) et les fondations (2%), les statistiques des sociétés commerciales intégrées à l'ESS suite à la loi relative à l'ESS de 2014 ne sont pas encore établies.

L'action sociale est le premier secteur d'activité en terme d'emploi avec plus de 86 800 salariés (dont 98% dans des associations), avant le secteur des activités financières et d'assurance qui regroupe 29 200 salariés, répartis entre mutuelles et coopératives.

L'ÉTAT DES LIEUX

En préparation de la future Conférence Régionale de l'ESS organisée par l'État et la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, les 3 CRESS ont travaillé à une large consultation des acteurs, pour aboutir à un état des lieux partagé des besoins et initiatives des acteurs de l'ESS du territoire.

Afin de pouvoir remonter au mieux les besoins et les initiatives des acteurs de l'ESS, les CRESS ont combiné plusieurs étapes :

- Une phase de 46 entretiens semi-directifs auprès d'une liste de structures de l'ESS choisies de façon à représenter la diversité des acteurs de l'ESS, pour couvrir au mieux les différents territoires et secteurs d'activités.
- Une journée d'ateliers participatifs qui s'est tenue le 23 mai de façon simultanée à Bordeaux, Poitiers et Limoges, pour échanger avec les acteurs et consolider les données recueillies lors des entretiens.

En parallèle de ces deux temps, les acteurs avaient également la possibilité de répondre à un questionnaire en ligne reprenant les grands items des entretiens, ainsi que de faire remonter aux CRESS des fiches actions, permettant de valoriser les initiatives portées par leurs structures. En deux mois, 79 réponses au sondage ont été récoltées, et plus de 115 fiches actions.

Il en est ressorti de nombreuses suggestions qui ont été analysées, compilées pour alimenter le diagnostic. Celui-ci ne se prétend pas être exhaustif, mais propose un support en préparation de la Conférence Régionale de l'ESS. Le document relève de fait la plupart des remarques faites par les acteurs au cours du diagnostic, et tend vers un équilibre entre les besoins des acteurs et la réalité économique, telle que perçue par ces derniers.

Il s'agit donc d'une base, confrontée lors d'ateliers participatifs aux échanges des acteurs de l'ESS, sur laquelle peut se construire un premier avis sur les orientations à prendre pour développer l'ESS.

Il est certain que les acteurs se sont montrés ouverts à l'idée de participer à la construction des politiques publiques, conjointement avec la Région et l'État. Cette démarche ouvre de nouveaux horizons en termes de coopération collectivités-société civile, et de prise en compte des spécificités de l'ESS.

1_ ENTREPRENDRE

Comment créer davantage d'entreprises de l'économie sociale et solidaire et lorsqu'elles existent comment les pérenniser et les développer ?

Ces questionnements ont été au cœur des échanges entre acteurs de l'ESS qui ont travaillé sur la thématique « Entreprendre ».

Le principal frein identifié est la méconnaissance de l'ESS, de l'activité de ces entreprises, des valeurs qu'elles portent et des plus-values qu'elles génèrent. Cette difficulté à appréhender cette forme d'entrepreneuriat apparaît à tous les niveaux.

Ainsi, le premier point qui est ressorti est le fait que pour développer l'entrepreneuriat en ESS, il faut donner les clés de compréhension du secteur.

Plusieurs pistes ont été évoquées, de la sensibilisation des jeunes dès le collège à la formation des techniciens et élus territoriaux, en passant bien évidemment par la mise en place de modules dédiés pour les créateurs d'entreprises. Il apparaît donc crucial de créer une culture commune de l'ESS.

Il apparaît également dans les échanges le besoin de centraliser l'information et les ressources d'appui à l'ESS. Cette centralisation des ressources peut passer par exemple par la création d'un portail internet commun ou par des lieux partagés et doit pouvoir répondre à une question simple : vers qui se tourner pour une question qui concerne l'ESS ? Outre ce repérage des acteurs de soutien et conseils, il est important pour les acteurs de l'ESS d'avoir accès à une information qualifiée et des conseils d'expertise. L'idée doit être de créer un maillage d'acteurs sur les territoires en déterminant la qualification de chacun (de la première information jusqu'à l'expertise technique).

La notion de territoire est apparue comme une notion fondamentale pour assurer le développement de l'entrepreneuriat en ESS.

Il y a aussi la volonté que l'ESS ne soit pas traitée à part mais qu'elle s'intègre aussi pleinement dans des dispositifs existants et que les entreprises de l'ESS puissent prétendre dès leur création aux mêmes aides que les entreprises hors ESS. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il ne faut pas également créer des aides bonifiées et des dispositifs dédiés pour prendre en compte les spécificités des entreprises ESS et valoriser leurs plus-values sociales et sociétales.

ACCÉDER AUX RESSOURCES ET INFORMATIONS

Mieux connaître les enjeux, besoins et attentes des porteurs de projets et de structures

Le contexte politique, réglementaire et législatif est très fluctuant. Les acteurs économiques doivent avoir une **connaissance fine des attentes et besoins des porteurs de projets collectifs** pour pouvoir y répondre. Améliorer la connaissance de l'ESS suppose de mieux en appréhender son évolution, pour cela il faudrait **améliorer les indicateurs de suivi**.

Exemple d'initiative

L'*Observatoire National de l'ESS* porté par le CNCRESS travaille en partenariat avec les Observatoires régionaux, l'INSEE et les partenaires publics à améliorer l'identification des structures de l'ESS dans la statistique publique.

Pistes d'action

Mettre en place une méthodologie de repérage des besoins, ainsi qu'un **process de remontée d'informations entre les acteurs de l'accompagnement** (DLA, chambres consulaires...) et l'Observatoire régional de l'ESS.

Effectuer le suivi des entregistrements des entreprises de l'ESS (sociétés commerciales) avec les CFE et des agréments ESUS avec la DIRECCTE.

Mettre en place un partenariat Préfecture/CRESS pour suivre l'immatriculation et la disparition des nouvelles associations.

Proposer une politique avec des axes stratégiques clairs, mais pas dans une logique exclusive d'appel d'offre. Il y a un risque que les structures de l'ESS soient identifiées comme prestataires des politiques publiques (logique descendante) et ne se basent plus sur les besoins identifiés (logique ascendante).

Faire connaître aux porteurs de projets l'ESS et ses possibilités

Tous les porteurs de projet devraient être informés sur l'ESS et ses différentes formes d'entreprendre lors de leur parcours de création. Pour cela, **les prescripteurs (Pôle Emploi, Chambres consulaires, incubateurs...)** et **les acteurs de l'accompagnement (réseaux d'accompagnement, experts comptables...)** **doivent connaître l'ESS** et transmettre ces informations aux porteurs de projet comme une alternative viable parmi d'autres pour créer leur activité.

Exemple d'initiative

La CRESS Aquitaine organise des RICLESS, *réunions d'information collectives locales de l'ESS* avec comme objectifs d'informer sur l'ESS, la CRESS et l'entrepreneuriat social, mais aussi de créer des temps de rencontres et d'échange avec des porteurs de projets pour favoriser le développement économique sur le bassin de vie/d'emploi.

Pistes d'action

Créer des partenariats entre CRESS, prescripteurs et acteurs de l'accompagnement pour s'assurer d'un niveau d'information minimum de tous les porteurs de projet.

Soutenir l'accompagnement pair à pair (mentorat, cercle d'entrepreneurs, mécénat de compétence, transfert de savoir faire...).

Créer un document "parcours du créateur" reprenant les caractéristiques des structures ESS, les différentes formes pour entreprendre, les acteurs et dispositifs présents sur le territoire.

Sensibiliser aux valeurs et principes d'action de l'ESS par l'exemple et la démonstration d'actions déjà réalisées.

Avoir des lieux identifiés d'accueil et d'accompagnement des acteurs de l'ESS avec des permanences de structures d'accompagnement.

Répertorier et développer des outils numériques d'accompagnement (entretien en visio-conférence, portail internet...).

Adapter l'offre d'accompagnement aux spécificités des territoires, tout en conservant un maillage fin du territoire.

Disposer d'une chaîne d'accompagnement visible et efficace

De nombreux dispositifs d'aide et d'accompagnement à la création sont déjà en place, mais ils manquent de lisibilité et de coordination entre les différents acteurs économiques. Il faut pouvoir **disposer d'une chaîne d'accompagnement lisible et efficace** sur tous les territoires pour les porteurs de projet quel que soit le stade d'avancement du projet. Il apparaît nécessaire de disposer de ressources transversales à l'ESS, mais également propres à chaque territoire et secteur d'activité.

Exemple d'initiative

La Région Limousin a mis en place et animait *Objectif création*, un bouquet de services qui permet la sensibilisation à la découverte de la création d'entreprise ainsi que l'accompagnement au montage d'un projet de création d'entreprise, notamment de création d'entreprise de l'ESS avec un suivi post création.

Pistes d'action

Réaliser une cartographie des acteurs et de leurs offres de services, de façon territoriale et sectorielle.

Soutenir l'émergence de projets innovants entre les acteurs de l'ESS et les élus des territoires, pour redynamiser les ZRR (Zone de revitalisation rurale) avec des projets en lien avec les besoins du territoire.

Reconnaître l'accompagnement comme un SIEG (Services d'intérêt économique général), pour faciliter la mobilisation des crédits européens.

Identifier les phases de vie d'une entreprise de l'ESS et les accompagnateurs les plus adaptés à chacune. **Co-construire les phases d'accompagnement**, de l'idée au démarrage du projet, puis au développement.

Co-construire un règlement d'intervention pour l'accompagnement et le financement, puis **favoriser la mise en réseau** pour mettre en place de façon opérationnelle cette réglementation.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES ET DE GOUVERNANCE

Accompagner la montée en compétence les porteurs de projets

Il y a un déficit de formations dédiées à la création d'entreprises en économie sociale et solidaire. **Offrir un cadre de formation pour les porteurs de projets** permet de les orienter lorsqu'ils ont des difficultés à identifier les opérateurs vers qui se tourner pour trouver une offre de formation adaptée qui corresponde à leurs attentes.

Exemple d'initiative

La fédération HIERO regroupe des acteurs de musiques actuelles (techniciens, musiciens, organisateurs de musiques actuelles et de concerts...). Outre ses missions de promotion des musiques actuelles, l'association accompagne les acteurs de la vie associative via l'organisation de formations pour faire un lien entre la culture et l'ESS et via le dispositif "MANet", outil de conseil et de veille sur la législation et l'actualité locale et nationale du secteur associatif.

Pistes d'action

Développer des partenariats entre CRESS et prescripteurs (service public de l'emploi, Chambres consulaires...) pour intégrer des modules ESS dans les dispositifs de formation proposés aux créateurs d'entreprise.

Développer des programmes de formation dans le cadre de la reconversion professionnelle.

Accompagner financièrement la prise en charge de stages longs d'intégration dans les structures de l'ESS (exemple le compagnonnage REPAS).

Développer les compétences des dirigeants de l'ESS

Les pratiques entrepreneuriales évoluent rapidement au gré des changements structurels et conjoncturels qui impactent les entreprises. Pour limiter l'impact négatif de toutes ces évolutions, il faut **développer des formations adaptées, qualitatives** et facilement identifiables pour les dirigeants des structures de l'ESS.

Exemple d'initiative

L'Université de Poitiers et le Pôle Territorial de Coopération Économique Élan Coopératif Niortais / HubÉco se sont associés pour proposer une *offre de formation continue dédiée aux responsables de structures* de l'économie sociale et solidaire.

Pistes d'action

Créer un dispositif local souple favorisant les échanges de pair à pair, exemple chèque transfert de savoir-faire, le mentorat, le mécénat de compétence, les transferts de savoir faire...

Approfondir les besoins de formations des dirigeants de l'ESS.

Développer une offre de formations courtes

(conférence, séminaire...) sur les enjeux économiques. Il ne faut pas hésiter à expérimenter sur des nouvelles formes de formation sur des thématiques spécifiques.

Accompagner les bénévoles dans la gestion d'entreprise

Les structures de l'ESS comptent souvent des bénévoles au sein de leur conseil d'administration. La complexité de gestion des entreprises de l'ESS demande d'avoir des bénévoles de plus en plus compétents pour prendre les décisions les plus adaptées. Cela nécessite une **montée en compétence des bénévoles** impliqués dans la gestion de la structure.

Exemple d'initiative

La Fonda Sud Ouest développe *la Fabrique associative*, qui offre un espace de réflexion et d'échange pour travailler ensemble le projet stratégique dans le respect du cadre associatif, dans l'optique de permettre la pérennisation des projets, le travail sur la relation bénévoles/salariés, une meilleure qualité de l'emploi et une participation dynamique dans l'économie sociale et solidaire.

Pistes d'action

Créer un parcours de formation des bénévoles qui soient réellement qualifiant sur des problématiques liées à la gestion et au management des structures ESS.

Expérimenter de nouvelles formes de gouvernance avec un lien salarié / bénévole repensé.

Renforcer les capacités d'action du DLA envers les dirigeants bénévoles associatifs.

ADAPTER LES OFFRES DE FINANCEMENTS AUX BESOINS DE L'ESS

Reconnaitre l'entrepreneuriat ESS comme un outil de développement économique

La consultation des acteurs de l'ESS fait ressortir plusieurs constats : certaines aides ne sont pas ouvertes aux acteurs de l'ESS, et la vision de l'ESS est souvent limitée aux dimensions sociales ou d'insertion. Ces constats amènent à penser que l'entrepreneuriat ESS souffre d'un manque de reconnaissance institutionnelle.

L'objectif est d'amener les financeurs à **identifier et solliciter les acteurs économiques oeuvrant dans le champ de l'ESS** (CRESS, réseaux, structures d'accompagnement) et de **reconnaitre l'ESS lors des processus de concertation** en lien avec le développement économique.

Pistes d'action

Intégrer systématiquement l'ESS dans les temps de concertation et les dispositifs en faveur du développement économique. **Faire évoluer les indicateurs de suivi** : sortir du quantitatif pour aller vers la valorisation du projet sociétal, acculturer au bénéfice raisonnable.

Communiquer sur les initiatives de financement remarquables et/ou emblématiques. **Sensibiliser des élus et techniciens des collectivités** avec un temps dédié à l'ESS lors de leurs formations de début de mandat avec le CNFPT.

Prendre en compte les spécificités des projets ESS dans les modalités de financement

Cet enjeu part de deux constats : d'une part, le constat est fait que les structures ESS qui sont créées sont issues d'un travail pré-crédation en moyenne plus long qu'une structure hors ESS. Cette différence s'explique notamment par la **nature collective des projets et par des modèles économiques souvent hybrides**. Ces deux aspects nécessitent **un temps de mise en mouvement plus long** que pour un projet individuel marchand « classique ». D'autre part, les structures ESS s'appuient pour la plupart sur un modèle économique hybride mêlant des financements publics et privés, des ventes de prestations, des missions d'intérêt général, des aides aux postes... **La gestion de ces structures s'en trouve complexifiée** avec notamment des financements publics questionnés à chaque fin d'exercice.

Exemple d'initiative

Le *programme d'incubation Fonds de Confiance* de France Active permet à un porteur de projet de se faire salarier et accompagner par une entreprise existante pendant la phase d'étude de faisabilité de son projet.

Pistes d'action

Discrimination positive des projets ESS dans les dispositifs de financement (« primes » aux démarches ESS).

Affecter 12% du budget régional consacré au développement économique aux projets et structures ESS et **étendre les conventions pluriannuelles d'objectifs**.

Nécessité d'une **régulation des projets émergents dans l'IAE** pour assurer l'accès aux financements et à la pérennisation de projets existants.

Créer ou développer des outils financiers dédiés à différentes phases de la vie de l'entreprise : amorçage, reprise en SCIC/SCOP, start up : bancarisation, micro-finance, finance solidaire, fonds d'investissement...

Soutenir les structures et dispositifs d'accompagnement (DLA) qui sont des outils complémentaires aux dispositifs de financements (professionnalisation, outils de gestion, optimisation de l'organisation et de la fonction RH) aussi bien pour les structures existantes que pour les porteurs de projet.

Prendre en considération le financement solidaire dans les politiques publiques : accompagner le développement des acteurs de la finance solidaire pour soutenir les initiatives ESS, soutenir les innovations de la finance solidaire en réponse aux besoins émergents et aux nouvelles formes d'entreprendre.

Créer, à côté de l'aide publique, un fond privé dédié à la création d'entreprise ESS et mettre en place des outils dédiés pour le haut de bilan.
Favoriser la reconnaissance de SIEG pour ne pas subir la règle des minimis.

Sécuriser l'accès à l'immobilier dans le cadre de la déclinaison du SRDEII (contrats de territoire avec les communes et EPCI notamment).

Apporter un soutien technique aux structures pour les informer et les accompagner dans le recours aux financements européens.

Simplifier l'accès au financement et la gestion administrative des financements publics

Il est constaté une **complexité grandissante des conditions d'accès et de gestion des financements publics**. Les modalités de financement et de demande de financement, les indicateurs de suivi, les bilans et le niveau de contrôle demandés varient à chaque financeur et évoluent à chaque exercice et à chaque projet. Au regard de ces contraintes, un **certain nombre de porteurs de projet renoncent à solliciter des financements publics** (européens mais pas que ...). Par ailleurs, des structures bénéficiant de financements publics se voient obligées de **consacrer de plus en plus de temps à la recherche et la gestion de financement au détriment du temps consacré à l'activité** de la structure et à ses bénéficiaires.

Pistes d'action

Référencer et diffuser les différents acteurs et outils de financement.

Simplifier les procédures d'accès aux financements et leur gestion.

Mettre en place un dossier unique de demande de financement.

Proposer des financements variés et adaptables à des projets transversaux.

Généraliser et faciliter la mise en place de tour de table financier lors de l'intervention de plusieurs acteurs publics.

Impulser des dynamiques innovantes et citoyennes via des modes de financements adaptés

La mise en œuvre de projets innovants, citoyens, nécessitent pour les porteurs de projet un travail préparatoire lourd en énergie et en temps. Il apparaît nécessaire de **pérenniser et développer l'offre de financement permettant aux porteurs de projets de développer des projets ambitieux**. Par ailleurs, pour notamment orienter les projets sur des sujets prioritaires, les pouvoirs publics ont généralisé le recours aux appels d'offres. S'il est naturel de chercher à structurer l'offre des acteurs bénéficiant de financement public, il en ressort cependant quelques effets pervers.

La **recherche de financement et les réponses aux appels d'offres ont tendance à mettre les structures en concurrence entre elles** au lieu de favoriser l'inter-coopération. Les appels d'offres ciblent des projets qui doivent rentrer parfaitement dans les « cases » de l'appel à projets. Il en résulte que **les projets innovants, hybrides, coconstruits ne sont souvent pas retenus car ne répondant pas parfaitement aux critères de l'appel à projets**. Enfin, un autre effet négatif qui ressort est que les appels d'offre génèrent une relation donneur d'ordre/prestataires entre institutionnels et acteurs privés. Ce type de relations a tendance à casser l'échange, le partenariat, les relations de confiance entre institutionnels et acteurs économiques privés.

Exemple d'initiative

Une **CIGALES** (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) est une structure de capital risque solidaire mobilisant l'épargne de ses membres au service de la création et du développement de petites entreprises locales et collectives (SARL, SCOP, SCIC, SA, association, ...).

C'est un lieu d'échanges et d'auto-formation sur les questions économiques et de développement local, où investisseurs et porteurs de projet font l'expérience d'une économie socialement responsable et solidaire.

Pistes d'action

Intégrer de la souplesse dans les modes de financement pour permettre à des projets atypiques de se développer.

Rechercher l'égalité de certains services via une logique de bonification de type ZRR (Zone de Revitalisation Rurale).

Favoriser l'amorçage de projets via des dispositifs dédiés ou des aides à l'emploi ainsi que des dispositifs de **financement incitatifs à la coopération et l'innovation** (primes aux projets ESS par exemple).

Mettre en place une politique régionale vivante, avec des techniciens présents sur les territoires pour faire vivre cette politique ESS par des rencontres décentralisées.

METTRE EN PLACE ET DIFFUSER UNE CULTURE COMMUNE DE L'ESS

Créer un sentiment d'appartenance à l'ESS

Un certain nombre d'acteurs ESS ne s'identifient pas au champ de l'économie sociale et solidaire (que ce soit des associations, des coopératives ou des mutuelles). À contrario, certains acteurs estiment faire partie de l'ESS à tort. Pour **développer le sentiment d'appartenance** à l'ESS auprès de l'ensemble des acteurs, il faut **sensibiliser tous les collaborateurs** de structures ESS, et également **améliorer la connaissance et le périmètre de l'ESS**, en se basant sur l'article 1 de la Loi ESS de 2014.

Exemple d'initiative

Co-organisé par le Conseil National des CRESS et les CRESS, le *Mois de l'ESS* permet chaque année en novembre de renforcer le sentiment d'appartenance des acteurs de l'ESS à travers la mobilisation des acteurs locaux, régionaux, nationaux et la co-organisation d'événements par plusieurs entreprises, réseaux, familles de l'ESS.

Pistes d'action

Proposer des temps de rencontres thématiques sur les territoires autour de l'ESS. **Créer et diffuser des supports de communication visant à sensibiliser et informer sur l'ESS.**

Sensibiliser les dirigeants et décideurs par la mise en place de modules internes aux structures.

Informer le grand public

Il existe encore une grande méconnaissance de ce qu'est et de ce que fait l'ESS. Bien qu'une large partie de la population partage des valeurs proches de celles de l'ESS, la plupart ignorent son existence. Les différences et plus-values apportées par les structures ESS (intérêt général, participation citoyenne, lucrativité limitée...) ne sont pas suffisamment perçues, en comparaison à des structures classiques. De plus, la vision de l'ESS est souvent cantonnée au champ du social, de l'insertion ou de la solidarité. Pour se développer, **l'ESS a besoin d'être connue largement**, notamment auprès des étudiants et des nouveaux actifs.

Exemple d'initiative

Porté par les CRESS Aquitaine Limousin Poitou-Charentes et développé avec l'ESPER, *Junior Coopérative* est un ensemble de dispositifs pédagogiques qui vise à promouvoir et à faire connaître les initiatives de l'ESS. Elle s'adresse aux néophytes désireux de découvrir l'ESS, et aux collectifs souhaitant développer une idée d'initiatives de l'ESS ou en projet de création. Les interventions sont pensées et animées dans une logique de pédagogie active visant à rendre les apprenants acteurs de leur apprentissage. Elles sont construites de manière à faire vivre la coopération et découvrir l'ESS et l'entrepreneuriat social.

Pistes d'action

Sensibilisation aux valeurs et principes d'action de l'ESS par la démonstration d'actions. **Créer et diffuser des supports de communication visant à sensibiliser et informer sur l'ESS.**

Communiquer sur les initiatives remarquables et/ou emblématiques.

Sensibilisation des jeunes collégiens/lycéens grâce à un partenariat CRESS/Rectorat et **sensibilisation les jeunes actifs** en développant des partenariats avec les missions locales, MFR, Pôle emploi...

Informer les élus, techniciens et acteurs économiques à l'ESS

La méconnaissance ou connaissance inégale des institutionnels et acteurs économiques des contours, spécificités et enjeux de l'ESS, ne leur permet pas de développer des réponses adaptées au soutien de l'ESS. Il faut que les financeurs et partenaires identifient et sollicitent les acteurs économiques œuvrant dans le champ de l'ESS (CRESS, têtes de réseaux, structures d'accompagnement ...) dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses actions en faveur du développement économique.

Exemple d'initiative

Le *Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES)* réunit des collectivités locales qui s'engagent autour d'une charte pour le développement de l'économie sociale et solidaire.

Le RTES agit pour :

- Promouvoir les initiatives des territoires, à travers ses publications, son site Internet, l'organisation de rencontres...
- Valoriser auprès des institutions nationales et européennes la richesse des actions menées,
- Favoriser le transfert des bonnes pratiques, à travers des journées d'échanges et de débats, la mise en place de formations...
- Rechercher les conditions d'amélioration des politiques mises en œuvre.

Plus généralement, il s'agit de développer avec l'ensemble des acteurs un autre mode de développement, qui, échappant à la seule logique marchande, est en capacité d'apporter des réponses aux défis économiques, sociaux et écologiques.

Pistes d'action

Intégrer systématiquement les acteurs ESS dans les temps de concertation et les dispositifs en faveur du développement économique.

2_ COOPÉRER

La coopération est un pilier historique et fondamental de l'économie sociale et solidaire. Valeur primordiale, elle s'inscrit aujourd'hui comme axe de travail dans le cadre de la conférence régionale de l'ESS du 4 juillet 2016.

Qu'elle soit économique, territoriale, ou dans l'entreprise, toute forme de coopération génère des externalités positives. En ESS, comme ailleurs, un et un font bien souvent trois.

La coopération passe cependant également par la compréhension. Les acteurs de l'ESS coopèrent entre eux, certes. Mais ils ont aussi l'envie et le besoin de coopérer en premier lieu avec les élus, mais aussi avec les entreprises dites « classiques », en particulier celles de leur territoire.

Nouveau territoire, nouveaux enjeux. Dans la plus grande région de France, la question du maillage territorial va se poser. C'est par l'interaction entre les élus et techniciens locaux que pourront être écoutées les organisations au plus près des bénéficiaires.

La solution aux incompréhensions de terrain posées par une politique globale, parfois peu adaptée à des enjeux extrêmement localisés, pourrait ainsi passer par le lien entre les représentants de la Région au niveau local et les acteurs de même rang.

Coopérer, mais coopérer au pluriel. Car la coopération prend de nombreuses formes. On la retrouve au sein même de l'organisation, dans les processus de gouvernance, mais également en dehors de l'organisation, sur les territoires.

Car c'est entre les structures que la coopération prend toute son ampleur. Du simple accord aux coopératives, il existe toute une échelle des possibles. Pôle territoriaux de coopération économique, coopératives d'activité et d'emploi, groupements d'employeurs, société coopérative d'intérêt collectif ... Les formes juridiques ne manquent pas.

Les structures de l'économie sociale et solidaire aspirent à plus de collaboration, et montent des initiatives dans ce sens, y compris vis-à-vis des élus et des entreprises « classiques ». Cela passe par la création de rencontres entre les acteurs, mais aussi par la création de tiers-lieux.

COOPÉRATION TERRITORIALE ET INTER-TERRITORIALE

Soutenir le développement économique, le maintien et la création durable d'activités et d'emplois

Pour accompagner le développement de l'ESS, il est important de prendre en compte 3 aspects :

- Sa structuration en filières en **soutenant certaines filières stratégiques** pour le développement de l'ESS: économie circulaire, circuits courts, silver économie, insertion par l'activité économique...
- Son organisation en fédérations ou en unions, en proposant un **soutien à l'intervention des réseaux** en leur donnant les moyens de mailler le territoire, et d'agir sur l'ensemble de la région pour éviter les phénomènes de centralisation et de saupoudrage des actions.
- Développer une **approche métiers/formation transversale** en parallèle des dynamiques sectorielles, qui permettra le soutien à la consolidation, la création et la consolidation des emplois pour tous les acteurs de l'ESS.

Exemple d'initiative

Les GEIQ (*Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification*) sont des outils de coopération territoriale entre employeurs. Par leur action de mutualisation sur l'emploi, ils permettent à des acteurs économiques de travailler ensemble sur le renforcement local des Ressources Humaines sur leur employabilité. Ils permettent à des employeurs « en concurrence sur leurs marchés » de coopérer pour mieux insérer dans l'emploi les demandeurs d'emploi du territoire.

Pistes d'action

Accompagner la structuration de la filière IAE et de ses acteurs, dans la consolidation de leurs modèles économique et le développement des supports d'activité.

Soutenir le développement de la silver économie et la coopération entre les acteurs du social et médico-social et les entreprises industrielles. Ce soutien à l'innovation sociale et technologique permettrait à des idées innovantes d'émerger en dehors du cadre des financements de l'ARS.

Encourager les dynamiques territoriales de coopération

L'ESS se caractérise par un fort ancrage territorial. Pour encourager son développement et renforcer l'impact sur le territoire et gagner en lisibilité, les **actions régionales et locales doivent être coordonnées**, autant entre la Région, les EPCI et les Départements, qu'entre les réseaux régionaux et les pôles territoriaux. Il est important également de **renforcer les dynamiques inter-réseaux et inter-structures**, en s'appuyant notamment sur des tiers lieux qui permettent de faire du lien entre les acteurs, et de stimuler les projets de coopération et l'émergence de projets socialement innovants sur le territoire.

Exemple d'initiative

De fil en réseaux est une association créée en 2005 par des associations et des entreprises coopératives d'un territoire, celui du plateau de Millevaches, et qui œuvrent toutes dans le champ de l'économie sociale et solidaire. De fil en réseaux coordonne l'accueil de nouveaux habitants, oriente les habitants vers les personnes et/ou structures à même d'appuyer leurs démarches, co anime la politique de soutien de l'économie sociale et solidaire du PNR de Millevaches en Limousin et coordonne un travail sur la résilience du territoire du plateau de Millevaches.

Pistes d'action

Soutenir la création et le développement des PTCE et/ou les initiatives collectives portées localement, en relais des politiques publiques et des actions des réseaux sur les territoires, comme des outils d'ingénierie au service du développement des territoires.

Accompagner et coordonner les espaces collaboratifs (tiers lieux, fablab, maisons de l'ESS...) pour créer des synergies, partager les bonnes pratiques et éviter de penser les projets séparément.

Dynamiser les territoires ruraux en s'appuyant sur la coopération

L'économie sociale et solidaire apporte des dynamiques essentielles sur les territoires ruraux, notamment dans la filière agricole ou le secteur du sanitaire-medico-social. Il est important de **donner de la visibilité aux dynamiques développées par les acteurs de l'ESS en milieu rural**. Ces acteurs ont besoin d'être **informés sur les aides, financements et dispositifs**, de façon à **encourager l'expérimentation de projets** créateurs d'activité, d'emploi et d'attractivité pour les territoires ruraux. Renforcer l'articulation entre territoires urbains et ruraux passe également par le développement de passerelles, par exemple avec les circuits courts.

Exemple d'initiative

L'action de CAP Solidaire pour *développer l'attractivité économique et sociale d'un territoire rural : le Sud-Gironde* a permis de re-travailler l'offre de services globale aux citoyens et au territoire, pour mieux appréhender les synergies de mutualisation et coopération à mettre en œuvre.

Soutenir l'émergence de projets innovants entre les acteurs de l'ESS et les élus locaux, pour redynamiser les ZRR avec des projets répondant aux besoins du territoire.

Favoriser l'échange et l'essaimage de bonnes pratiques entre les acteurs de territoires comparables.

Encourager la coopération citoyenne

Refusant de plus en plus la passivité, des citoyens souhaitent participer au développement de leur territoire. Il faut **encourager les initiatives citoyennes** et favoriser l'implication des citoyens dans la vie politique, économique sociale de leur territoire. **Développer la finance solidaire et participative** permet également aux citoyens de s'impliquer et de soutenir les projets locaux.

Exemple d'initiative

La plateforme de finance participative *jadopteunprojet.com* stimule les interactions citoyennes et territoriales, avec les Clubs 'j'adopte, pour réaliser des actions d'animation territoriale entre les porteurs de projets et les citoyens dans une approche de réappropriation de la dynamique économique par le local.

Mettre en place des organes consultatifs d'habitants (exemple comité de quartier, conseil citoyen).

Mener des actions grand publics sur le rôle des associations et sur l'implication possible en leur sein.

Mailler le territoire avec des lieux permettant l'implication des habitants dans des projets collectifs de type tiers lieux.

Encourager la coopération transfrontalière et internationale

Les anciennes régions fusionnées entretiennent des relations historiques avec le Québec, le Burkina Faso et l'Espagne qui sont des territoires où la coopération est fortement développée. Il apparaît fortement intéressant de **renforcer les liens avec ces pays**. Plusieurs initiatives sont nées en France grâce aux liens tissés avec le Québec (Campus coopérative, les Coopératives Jeunes de Service ou les ressourceries par exemple).

Exemple d'initiative

Dans le cadre d'une convention établie avec la Région Limousin, la Maison des Droits de l'Homme de Limoges anime un programme triennal avec les objectifs de renforcer le réseau régional des acteurs de la solidarité internationale et de *développer des échanges en matière d'actions citoyennes avec la Région du Plateau Central au Burkina Faso*.

Animer une délégation à l'ESS en région ALPC, organiser des rencontres avec les délégations espagnoles et québécoise (voyages apprenants, visites d'entreprises, visio-conférences...).

Soutenir les projets transfrontaliers et internationaux, du type école transfrontalière de la coopération.

COOPÉRATION ENTRE ESS ET ENTREPRISES CLASSIQUES

Décloisonner l'ESS et créer du lien avec l'économie classique

Bien que présente dans de nombreuses sphères de la vie économique, l'ESS reste méconnue, et souvent réduite uniquement à son aspect social. Cette méconnaissance minore les possibilités de partenariat avec les acteurs classiques. Il faut réduire les clivages existants entre ESS et entreprises classiques liés à la méconnaissance. Pour cela il faudrait **créer ou développer les espaces de rencontre, de dialogue et de mutualisation** entre entreprises d'un territoire, ainsi que **travailler sur les points de convergence** entre les "deux économies". La RSE semble être un de ces points de rencontre.

Une fois l'ESS decloisonnée et en lien avec l'économie classique, il faut transformer cette inter-connaissance en projets concrets, en encourageant les projets et les dynamiques de coopérations entre acteurs de l'ESS et entreprises, ainsi qu'encourager les grandes entreprises implantées en région à **adopter une politique d'achats responsables**.

Exemple d'initiative

L'ADI (Aquitaine Développement Innovation), en partenariat avec la CRESS porte un projet de *coopération des entreprises de l'ESS et des entreprises classiques dans le champ de l'économie circulaire*, pour appuyer la création d'activités économiques, à travers le développement de partenariats et l'accompagnement dans la mise en œuvre de nouvelles activités d'innovation, d'écoconception, d'économie de la fonctionnalité.

Pistes d'action

Développer des actions de sensibilisations des chefs d'entreprises, autant classiques que ESS.

Développer des partenariats entre réseaux de l'ESS, chambres consulaires, syndicats d'employeurs et réseaux d'entreprises.

Soutenir l'expérimentation, le développement, la valorisation et l'essaimage de projets de coopération inter-entreprises, comme par exemple en matière d'économie circulaire, autour d'initiatives comme les Pôles Territoriaux de Coopération Economique ou les travaux de l'ADI.

Développer les initiatives autour du transfert de bonnes pratiques : laboratoire / centre de ressources, de capitalisation et de diffusion des bonnes pratiques, ainsi que des formations-action communes en management, gouvernance, RSE...).

Organiser des événements et des temps de rencontre inter-entreprises de type conférence des acheteurs publics, salons d'entreprises, rendez vous d'affaires....

Soutenir les formes de mutualisation, comme le mécénat de compétence, le mentorat entre chefs d'entreprises et dirigeants de l'ESS, les groupements d'employeurs et centrales d'achats...

COOPÉRATION ENTRE ACTEURS DE L'ESS

Améliorer la visibilité et la connaissance de l'ESS auprès des porteurs de projet

Le manque de connaissance de l'ESS touche également une partie des structures qui la compose. Pour en assurer le développement et favoriser l'inter-connaissance, il faut **défendre et promouvoir les valeurs de l'ESS et de l'entrepreneuriat collectif** auprès des futurs et actuels entrepreneurs.

Exemple d'initiative

Porté par l'URSCOP Poitou-Charentes, *Campus Coopérative* est une école internationale d'été des jeunes créateurs de coopératives, qui permet à des jeunes d'élaborer un projet de création d'entreprise sous forme coopérative en deux semaines.

Pistes d'action

Sensibiliser les élèves et les étudiants à l'entrepreneuriat collectif et à la coopération.

Développer un centre de ressource transversal à l'ESS au sein de la CRESS pour produire et diffuser des guides sur la création d'activité, le financement de projet, la coopération ainsi que la cartographie des acteurs et la valorisation des innovations.

Développer et animer un portail de l'ESS ALPC pour promouvoir l'ESS, ses initiatives et ses manières d'entreprendre, animé par la CRESS.

Soutenir les réseaux dans leur mission de veille thématique, d'accompagnement, de diffusion et d'essaimage des projets et dispositifs.

Accompagner les démarches de mutualisation et de coopération

Le **développement de solutions mutualisées** permet de réaliser des économies d'échelle en terme d'emploi, de formation, d'équipement, ou de compétences techniques, tout en faisant émerger des dynamiques collectives. De plus le contexte de fusion des Régions nécessite de **créer les conditions d'une dynamique de rapprochement entre les acteurs des 3 anciennes régions**, et de les accompagner dans les démarches de fusion / rapprochement.

Au niveau local, proposer des **structures ou des services administratifs supports** territorialisés permet aux associations et entreprises de petites tailles de se concentrer sur leur activité principale et se développer.

Exemple d'initiative

Le Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs *soutient les porteurs de projet de GE*, pour favoriser la mutualisation d'emplois entre employeurs. Le CRGE accompagne et professionnalise les Groupements d'Employeurs dans leur action quotidienne en faveur de la sécurisation des parcours professionnels et de la déprécarisation de l'emploi dans les territoires.

Pistes d'action

Former les acteurs à la coopération et à la gestion de projets collectifs et développer des partenariats avec des réseaux "ressources" comme ordre des experts comptables.

Soutenir le développement des groupements d'employeurs, sensibiliser les entreprises et faciliter les démarches pour créer ou faire partie d'un GE.

Faciliter l'accès au numérique, pour développer le maillage territorial, la communication entre les acteurs du territoire et réduire le temps et les frais de déplacement (outils collaboratifs, visio conférence, accès au très haut débit...).

Mettre en place ou pérenniser des Maisons de l'ESS sur les différents pôles territoriaux, lieux d'échanges et de co-construction de projets.

Mutualiser les formations et co-construire un programme de formation à l'ESS qui couvre l'ensemble des besoins du territoire ALPC.

Soutenir la création et le développement d'espaces de travail partagé à l'échelle des EPCI pour stimuler la créativité, l'émergence d'innovations et la coopération : maisons de l'ESS (pépinières, couveuses...), lieux alternatifs (fablab, recycleries...), espace de coworking.

Renforcer les dispositifs d'accompagnement (exemple DLA) **et financiers** (exemple fonds territoriaux) qui accompagnent les rapprochements.

Former les acteurs de l'ESS à la réponse à des appels d'offre de façon collective.

Faire se rencontrer les acteurs de l'ESS

Il y a une grande diversité d'acteurs socio-économiques sur les territoires qui ne se connaissent pas. Il apparaît pourtant indispensable pour assurer le développement de structures et de filières d'amener les acteurs à se connaître afin de construire des coopérations territoriales durables. Il faut **favoriser la rencontre entre les acteurs de l'ESS, amener de l'échange pour développer l'inter-connaissance**.

Les ateliers ont rappelé deux choses essentielles : la volonté des acteurs de l'ESS d'être proches des territoires et donc des besoins à couvrir et la volonté de ne pas forger son développement que dans l'entre-soit.

Exemple d'initiative

Initiés par la CRESS Poitou-Charentes, *les Espresso* sont des rendez vous d'affaires dédiés exclusivement aux professionnels. Organisés sous forme de matinée, les Espresso ont pour objectifs de promouvoir l'offre des biens et services de l'ESS en région, soutenir l'activité des entreprises de l'ESS et encourager la création de projets innovants à travers la coopération inter-entreprises.

Pistes d'action

Créer un portail internet de l'ESS commun qui rendrait visible les initiatives portées par les acteurs de l'ESS.

Développer des salons d'affaires pour accentuer la mise en relation des structures.

Développer des accompagnements collectifs et des formations collectives sur des thématiques qui touchent plusieurs types d'acteurs d'ESS (gouvernance, financement...) pour confronter leurs différents points de vue tout en étant formés.

COOPÉRATION INTERNE ET GOUVERNANCE**Dynamiser le discours politique des structures de l'ESS**

La fragmentation des discours de l'ESS, que ce soit par famille ou par secteur d'activité, génère une vision floue de l'ESS. **Parler d'une même voix** permet de rendre cohérente la présentation des acteurs de l'ESS, sans pour autant nier les spécificités individuelles et sectorielles des acteurs de l'ESS. De plus les structures de l'ESS manquent parfois de compétences pour mettre en avant leurs spécificités.

Exemple d'initiative

La *charte signée par les CAE membres du réseau Coopérer pour Entreprendre* met en avant leurs valeurs communes.

Pistes d'action

Former et sensibiliser les élus et les techniciens des structures de l'ESS sur les aspects de lobbying et de communication.

Développer des kits de sensibilisation / communication sur l'ESS.

Coopérer entre bénévoles/sociétaires, élus et salariés

Les **relations entre les différentes parties prenantes** d'une organisation constituent une des sources de richesse de l'ESS, mais également de difficultés. Il n'est pas toujours facile de concilier des individus avec des statuts et objectifs différents pour le développement de la structure.

Exemple d'initiative

Le CISTE (Carrefour de l'Innovation Sociale du Travail et de l'Emploi), association paritaire régionale regroupant les organisations syndicales de salariés et patronales, propose des *formations au dialogue social* et à la gestion de projets territoriaux.

Pistes d'action

Créer et renforcer les dispositifs d'accompagnement sur les aspects de gouvernance, de dialogue social et de coopération.

Dégager du temps en interne pour permettre aux structures de travailler sur les dynamiques de coopération internes et externes.

Développer une offre adaptée à la gouvernance de l'ESS, pour les bénévoles et salariés.

COOPÉRATION ENTRE COLLECTIVITÉS ET ESS

Accompagner les collectivités dans la mise en oeuvre des politiques en faveur de l'ESS et favoriser les actions concertées

De plus en plus de collectivités développent des actions en faveur de l'ESS. **Rendre visible l'action et les bonnes pratiques des collectivités** qui soutiennent l'ESS, permet de **favoriser l'interconnaissance, les échanges de pratiques et la coopération entre les élus et agents** des différentes collectivités territoriales, notamment en matière d'achats responsables dans la commande publique.

Pour en améliorer l'impact sur les acteurs de l'ESS, il faudrait **renforcer les démarches de cofinancements** entre les différentes collectivités visant à soutenir les projets innovants et structurants pour le développement des territoires, par exemple en articulant les dispositifs pour faire effet levier sur les appels à projets ou dans le cadre de schémas directeurs de type SRDEII, CPER, CRDD...

Exemple d'initiative

La Communauté d'agglomération du Niortais a lancé en 2015 un premier *appel à projets sur le thème « L'économie sociale et solidaire : un autre levier du développement économique »* qui avait pour objectifs de renforcer le réseau, les échanges et les coopérations entre les acteurs de l'ESS, développer les échanges entre les acteurs de l'ESS et les entreprises de l'économie « classique », les collectivités et les acteurs du territoire, mais aussi permettre l'expérimentation pour encourager les pratiques et les projets innovants pour le territoire, et soutenir des projets structurants pour le territoire.

Pistes d'action

Animer le réseau des agents des collectivités membres du RTES sur de l'échange de pratique: clauses sociales, appels à projets ESS, animation locale du réseau des acteurs de l'ESS ou en lien avec le réseau 3AR (Association Aquitaine des acheteurs publics responsables).

Organiser des conférences et temps d'information / sensibilisation à destination des élus sur des thématiques spécifiques, par exemple la finance participative, les monnaies locales, les CAE...

Renforcer les liens entre les collectivités et les acteurs de l'ESS du territoire

La coopération entre les collectivités locales et l'ESS, qu'elle porte sur les financements ou sur des partenariats plus développés est importante. Historiquement, les associations ont été pionnières de nombreux dispositifs sociaux. Il faut **renforcer la proximité, la mise en réseau et le développement des synergies** entre les collectivités et les acteurs locaux de l'ESS. Cela passe par le fait d'**encourager les politiques d'achats responsables dans la commande publique en concertation avec les réseaux de l'ESS** (CRESS, réseaux de l'IAE, URSCOP...) pour identifier les freins et les leviers et y apporter des solutions adaptées.

Exemple d'initiative

La *Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) L'Arban* est un atelier permanent d'urbanisme et d'habitat, situé sur le plateau de Millevaches en Limousin et reconnu d'intérêt collectif par le préfet de la Creuse. Elle est un acteur opérationnel du développement local et de la (re)vitalisation de la Montagne Limousine.

Pistes d'action

Consulter les acteurs sur l'impact des politiques publiques et des règlements d'intervention, dans un processus d'amélioration permanente.

Accompagner les acteurs de l'ESS à s'organiser pour répondre à la commande publique ou privée : formations, accompagnement, création de consortiums ou de GIE, groupements solidaires...

Généraliser les clauses sociales et les marchés réservés quand cela est possible dans la commande publique.

Développer un annuaire des achats responsables en région ALPC pour faciliter les recherches des donneurs d'ordre publics ou privés.

Donner la possibilité à la Région d'intégrer le capital des SCIC pour sortir de la relation donneur d'ordres/prestataires.

3_ INNOVER

En perpétuel renouvellement et adaptation, les structures de l'économie sociale et solidaire sont depuis longtemps des acteurs majeurs de l'innovation. Ils repensent et renouvellent constamment l'utilité sociale de leur projet, leurs modes de gouvernance et leurs pratiques apportant ainsi une vision nouvelle du rapport au travail, à l'entreprise et à l'outil de production.

L'innovation, de manière générale, peut être technologique ou industrielle mais elle est également sociale et organisationnelle, elle peut prendre place dans tous types de secteurs public ou privé. Ses champs d'intervention sont nombreux et concernent tous les domaines d'activité : santé, communication, travail, action sociale, énergie, etc.

L'innovation sociale, quant à elle, regroupe des définitions plurielles et parfois un peu floues.

Selon le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) l'innovation sociale se définit ainsi : *"L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et des usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou le service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations... Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation."*

On y retrouve des innovations sociales d'usages, de produits ou de services, organisationnelles ou territoriales ou qui peuvent intervenir dans le cadre d'un objet de recherche. Ces innovations sont fortement liées aux spécificités du territoire au sein duquel elles émergent et aboutissent à des nouveaux modèles de développement, de coopération ou de gouvernance.

L'innovation est donc un axe majeur du développement de l'économie sociale et solidaire malgré les difficultés rencontrées par les structures pour être financées et accompagnées et ceci du fait du caractère bien particulier de ces innovations.

Le SRDEII doit permettre une réelle prise en compte des projets d'innovations comme vecteurs de changement et comme réponses aux défis de notre société. Cela nécessite la mise en place d'un écosystème favorable au développement, au financement de ces projets et à la démultiplication des solutions émergentes.

RECONNAISSANCE DE L'INNOVATION SOCIALE

Reconnaître l'innovation sociale au même titre que l'innovation technologique

De nombreuses définitions de l'innovation existent et pour la plupart traitent de l'innovation technologique et peu de l'innovation sociale. Pour autant l'innovation n'est pas que technique, elle est aussi sociale ou organisationnelle. Il faut **définir une politique de l'innovation sociale partagée** et faire avancer la définition globale de l'innovation. Il est difficile pour les acteurs de l'ESS d'être reconnus, accompagnés et financés au même titre que les acteurs de l'économie dite classique œuvrant sur le champ de l'innovation technologique. **Lutter contre les préjugés et les à priori** sur l'ESS et l'Innovation Sociale et reconnaître la place de l'IS dans l'ESS permettrait de stimuler les nouveaux projets.

Exemple d'initiative

Situé à Limoges, *Lcube* est un espace de travail, un lieu d'échange et de partage des connaissances en vue de la réalisation de projets coopératifs ayant des composantes innovantes culturelles, sociales, scientifiques, artistiques et techniques.

Pistes d'action

Statuer sur une définition de l'innovation sociale partagée par les acteurs de l'ESS en lien avec les politiques publiques et la vulgariser.

Identifier les conditions d'émergence et les processus en travaillant sur le retour d'expérience et sur les savoir-faire.

Favoriser l'émergence d'idées.

Reconnaître le droit à l'expérimentation

L'ESS est actuellement dans une gestion très opérationnelle laissant difficilement la place à l'innovation et à l'expérimentation. Il est nécessaire que la recherche et développement sociale soit reconnue afin d'être mieux accompagnée et financée. Pour cela il faut **accompagner la prise en compte de la R&D sociale** pour que soit reconnu le droit à l'expérimentation et que les structures puissent mettre à disposition les moyens humains et matériels nécessaires.

Exemple d'initiative

Le *CRISALIDH (Centre de Ressources pour l'Innovation Sociale dans l'Action Locale et ses Initiatives pour le Développement Humain)* oeuvre à favoriser la réussite des projets d'innovation sociale engagés par les institutions territoriales et les acteurs de la société civile. Ses missions contribuent à consolider les initiatives socialement innovantes, à faire émerger des modalités spécifiques d'évaluation de leurs résultats et impacts et à diffuser l'IS à la fois au sein de l'ESS et dans les autres champs de la vie sociale.

Pistes d'action

Développer des partenariats entre acteurs de l'ESS et la recherche universitaire (en sciences humaines et sociales) afin de travailler sur l'analyse des besoins des porteurs de projet et sur la mesure de l'impact.

Développer les actions-recherche en facilitant le lien entre la recherche et les projets d'innovation sociale. La CRESS doit être un vecteur de cette recherche action en faisant le lien entre les acteurs.

Capitaliser et diffuser les pratiques d'innovation sociale

De nombreux projets d'innovation se développent un peu partout sur les territoires sans forcément trouver de connections et de visibilité entre eux. Parmi ces derniers, l'ESS innove depuis toujours dans ses pratiques. Elle est devenue experte sur les questions d'innovation mais n'est pas valorisée en tant que telle. Un certain nombre d'observatoires notamment ESS permettent d'offrir des mesures qui sont dans la majorité des cas purement statistiques et dépourvues de données qualitatives. **Observer les pratiques des territoires** contribuerait à la reconnaissance de l'ESS comme acteur de l'innovation.

Exemple d'initiative

La *SCIC Culture et Santé* est un outil d'appui à la politique publique, en favorisant les partenariats et les échanges entre les mondes de la santé et de la culture. L'échange et la coopération entre professionnels du soin et de la culture permet l'invention de nouveaux savoir-faire.

L'introduction d'une dimension artistique et culturelle dans ce type de services a de multiples effets bénéfiques : le bien-être des personnes âgées et la restauration de lien social, ainsi que la valorisation des pratiques professionnelles des équipes et le sentiment de bien être au travail formulé par les professionnelles qui ont été parties prenantes de ce projet.

Pistes d'action

Valoriser l'expertise de l'ESS dans le cadre de l'innovation sociale et notamment comme contributeur de transformation sociale et sociétale, comme laboratoire d'expérimentation et comme créateur vecteur d'emploi durable et de qualité sur les territoires.

Réaliser une veille et une diffusion des études et rapports via des plateformes ou des outils dédiés à l'innovation.

Démocratiser les pratiques en les diffusant et en mettant en place par exemple un catalogue numérique des pratiques, des acteurs, des compétences (thématisées ou sectorielles) afin de favoriser l'essaimage.

Favoriser l'émergence de l'innovation sociale

L'innovation sociale est souvent méconnue du grand public en partie dû au fait que la définition de l'innovation est souvent associée à l'innovation technologique. Pour favoriser une meilleure prise en compte de l'IS il est nécessaire voire indispensable de **sensibiliser, promouvoir et vulgariser** l'innovation sociale, auprès des collectivités afin de mieux appréhender les projets en développement et d'autre part auprès des entrepreneurs de demain via notamment les cursus de formation ou d'information.

Exemple d'initiative

ATIS (Association Territoires & Innovation sociale) accompagne l'émergence et le développement des entreprises sociales sur le territoire aquitain grâce à des programmes d'accompagnement, notamment *la fabrique à initiatives* : à partir d'idées, besoins repérés sur les territoires ATIS étudie l'opportunité de l'idée et l'intérêt du territoire pour le projet, identifie le porteur de projet et l'accompagne dans sa démarche de création, notamment en l'intégrant dans le réseau d'acteurs de l'accompagnement et du financement

Pistes d'action

Donner l'envie d'innover en informant les entrepreneurs de demain via les centres de formation par exemple et plus particulièrement en lien avec les valeurs ESS.

Vulgariser l'innovation sociale dans les écoles, universités par exemple par l'intégration de modules de formation dédiés.

Recréer du débat autour du "faire société".

Former les collectivités et les acteurs économiques par le biais de réunions d'information ou de modules de sensibilisation.

Positionner la CRESS comme animatrice et actrice du débat sur l'innovation sociale dans l'ESS en partenariat avec les autres acteurs de l'IS du territoire et ceci vis à vis des adhérents, des élus/ collectivités, des services et du grand public.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT DES PROJETS D'INNOVATION

Accompagner les acteurs dans leur volonté d'innover

Le contexte économique, législatif et territorial est en perpétuelle évolution et impacte fortement le développement de l'ESS (réforme territoriale, loi NOTRe, évolution de la pyramide des âges et du renouvellement des bénévoles dans le secteur associatif). L'innovation sociale est souvent issue des adaptations nécessaires à ces évolutions. L'ESS est également une base d'expérimentation de l'économie de demain : transition écologique, transformation numérique, organisationnelle. Elle a depuis toujours innové dans ses pratiques ou dans sa réponse aux besoins sociaux. L'innovation est cependant aujourd'hui peu ou mal accompagnée, à la différence de l'innovation technologique qui a su développer un écosystème favorable. Il faut **soutenir, accompagner l'ESS dans sa mutation et dans sa volonté d'expérimenter**, en développant un écosystème adapté. Les couveuses et Coopérative d'Activités et d'Emploi accompagnent pour une grande majorité des projets individuels car elles éprouvent des difficultés aujourd'hui à accompagner des projets ESS.

Exemple d'initiative

Autonom'lab est un Living Lab, pôle d'innovation en santé et autonomie des personnes, destiné à favoriser l'émergence de projets et de solutions innovantes pour l'autonomie des personnes. Démarré sous forme associative en 2010, il a été structuré sous forme de Groupement d'Intérêt Public en 2015, avec un partenariat collaboratif des principaux acteurs du territoire Limousin.

Pistes d'action

Informers les porteurs de projets et les structures de l'ESS sur les structures d'accompagnement et de financement : portail ESS, réunion d'information, centre de ressources.

Valoriser le travail mené par les structures et réseaux de l'ESS dans leur adaptation perpétuelle aux évolutions (financement, nouvelles formes de gouvernance, modèle économique, numérique, écologie, organisation).

Accompagner les acteurs dans leur structuration et sur la consolidation de leur expérimentation en s'appuyant sur les incubateurs et le DLA par exemple.

Développer les dispositifs de soutien aux nouvelles formes de salariats : Coopératives d'activité et d'emploi, Groupements d'employeurs, portage salarial.

Adapter les structures d'accompagnement à l'innovation

Il existe une problématique de morcellement et de manque de lisibilité de l'offre d'accompagnement. Il faut **former les acteurs de l'accompagnement et du financement au soutien de l'innovation sociale** qui manquent également de connaissance sur le développement de l'innovation et ont besoin aussi d'être innovants dans leurs pratiques.

Exemple d'initiative

Le réseau *Innovez en Aquitaine* porté et animé par Aquitaine Développement Innovation (ADI) favorise l'accès à l'innovation aux TPE et PME aquitaine, grâce à un réseau de 350 partenaires de l'innovation et de l'accompagnement du développement économique en région. Le réseau permet ainsi à court terme d'améliorer la connaissance entre les professionnels de l'innovation et les professionnels de l'innovation sociale. A moyen terme, cela favorise le développement d'accompagnements conjoints et/ou complémentaires de projets d'innovation sociale entre les professionnels de l'innovation et les professionnels de l'innovation sociale.

Pistes d'action

Former et sensibiliser les financeurs publics et privés afin qu'ils puissent mieux appréhender les spécificités et les enjeux des acteurs de l'ESS.

Développer des outils et des modes d'accompagnement innovants en permettant aux structures de l'accompagnement et du financement de pouvoir expérimenter de nouvelles pratiques et de se former.

Appuyer les projets d'innovation sociale avec des outils financiers structurants et durables

L'innovation est contrainte par des dispositifs financiers ponctuels et parfois mal cadrés, il y a un réel besoin de faire évoluer les outils financiers dédiés à l'innovation. Il faut envisager la co-construction de relais financiers permettant le développement des structures porteuses d'IS. Les difficultés d'accès au financement des acteurs de l'ESS risquent d'inciter les entrepreneurs à se tourner vers des modes entrepreneuriaux plus classiques. **Financer l'innovation sociale de manière durable et pérenne** permettrait aux dirigeants de structures d'avoir plus de visibilité financière et de pouvoir développer au mieux leurs projets.

Exemple d'initiative

L'ADI mène une action pour *favoriser le financement de la R&D sociale et de l'innovation sociale*, visant à développer la connaissance, la caractérisation et le financement de la R&D sociale, ainsi que d'appuyer l'ouverture de dispositifs de droit commun à la R&D sociale, voire à l'innovation sociale et ce en complémentarité avec l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Innovation Sociale du Conseil Régional.

Pistes d'action

S'appuyer sur le financement participatif et solidaire en s'assurant de leur pertinence et en les rendant plus visible.

Soutenir le développement de projets de financement locaux.

Favoriser le développement de la mixité des financements publics et privés ou de nouveaux leviers de financement comme les titres associatifs ou les fonds à impact social.

Financer l'expérimentation

Il est indispensable que soit pris en compte le droit à l'échec au même titre que peut l'être le prototypage. L'expérimentation peut parfois aboutir à un échec. **Financer la Recherche et Développement sociale** qui concerne majoritairement les besoins humains d'expérimentation. Pour le moment il est difficile pour une structure de l'ESS de se faire financer de l'innovation sociale si elle n'est pas associée à de l'innovation technologique. Au sein même des structures, il est difficile aujourd'hui de financer en interne la R&D car les excédents sont perçus comme des excédents de subvention et non mis en réserve pour de l'investissement.

Exemple d'initiative

Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Active propose des *outils financiers pour le financement de l'Innovation*, en agissant notamment sur la phase Recherche & Développement avec deux approches : renforcer le haut de bilan des structures permettant de positionner la R&D comme des investissements immatériels et matériels de la structure et subventionner la phase de R&D à travers des dispositifs comme Cap Amorceage.

Pistes d'action

Réaliser un lobbying pour le financement de la R&D sociale à destination des financeurs privés et publics.

Financer la fonction recherche de manière pérenne en développant le co-financement public-privé par exemple ou en mutualisant entre plusieurs structures.

ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

Faire monter en compétences les porteurs de projet et les dirigeants

Il y a un manque de visibilité de l'offre de formation locale ainsi que des difficultés financières pour financer l'ingénierie de la formation à ce jour. Les porteurs de projet ont pourtant besoin de se professionnaliser. Il faut **professionnaliser les porteurs de projet et dirigeants à la gestion de projet innovant**. Il ressort également un besoin de formation et d'information des professionnels sur les nouveaux usages. Pour cela il est nécessaire de dresser un inventaire des formations proposées afin d'identifier les manques ou les adaptations nécessaires de l'offre.

Exemple d'initiative

L'Association Pivoine est une association d'éducation populaire proposant des formations, des ateliers qui ont pour objectif de développer les responsabilités, l'autonomie et la capacité d'agir des bénéficiaires. Basé à Faux la Montagne sur le plateau de Millevaches, Pivoine propose des formations d'éducation populaire et de l'accompagnement de collectifs : Savoirs théoriques, techniques, savoir-faire, méthode de réflexion „

Pistes d'action

Développer la formation initiale spécifique à l'IS et intégrer des modules IS dans les parcours de formation existante.

Développer des lieux d'échanges et de travaux à destination des acteurs sur le thème de la formation afin de **favoriser également l'innovation dans les méthodes de formation.**

Améliorer et développer l'accueil des stagiaires très présents dans les structures de l'ESS en mettant en place de réels parcours d'intégration.

Créer un fonds régional dédié à la formation à l'innovation sociale.

Prendre en charge les formations liées à l'innovation sociale

Les OPCA ne financent aujourd'hui que très peu de formations fléchées sur l'IS. Par exemple Uniformation ne finance par le certificat de spécialisation du CNAM. Pour faciliter la prise en compte, il faut **identifier les formations** adéquates.

Exemple d'initiative

La CRESS Aquitaine anime un *Groupe de travail Formation* qui a pour objet de s'interroger sur les moyens de développer les possibilités d'accès à une formation ESS ou à l'intégration de l'ESS dans des formations spécifiques ou généralistes. Le groupe de travail regroupe de s'acteurs de l'ESS et des partenaires institutionnels afin de : sensibiliser et intervenir dans des modules de formation existant, acculturer à l'ESS et à l'innovation sociale, travailler sur la construction d'une offre de formation et travailler avec les OPCA afin de favoriser le financement de formations dédiées.

Pistes d'action

Améliorer l'éligibilité des formations avec les OPCA du secteur.

CONSTRUIRE UNE POLITIQUE PUBLIQUE FAVORABLE À L'IS**Assurer l'efficacité des politiques publiques sur le champ de l'innovation sociale**

La construction des politiques publiques nécessite de prendre en compte les besoins des structures pour demain. Il est donc nécessaire qu'elles soient **co-construites avec les acteurs de l'ESS, en concevant également des modalités d'évaluation de leur efficacité.**

L'évolution des politiques publiques pose la question de la part de la solidarité des institutions. On remarque aujourd'hui un désengagement de la solidarité publique dans l'ESS.

Exemple d'initiative

Initié en 2015 par les Conseils Régionaux Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, et les agences régionales de l'innovation de ses territoires, *un groupe de travail composé des acteurs locaux de l'IS* s'est réuni à plusieurs reprises pour s'approprier une définition commune de l'innovation sociale, cartographier les acteurs de l'Innovation Sociale et pour échanger sur les besoins et attentes en matière de politique régionale sur l'IS

Pistes d'action

Élargir les dispositifs de droit commun notamment ceux dédiés à l'innovation pour une acculturation réciproque.

Proposer des outils de financement pour sécuriser les structures en amont et en aval des appels à projets ou des Appels à Manifestation d'intérêt portés par une diversité d'acteurs institutionnels.

Etablir ensemble les critères d'évaluation et **caractériser la responsabilité partagée** : CRESS, adhérents, collectivités, en impliquant chacun dans la réussite du projet.

Assurer la pertinence des critères d'évaluation

Les politiques publiques de soutien à l'innovation sont souvent liées à un attendu d'efficacité difficilement appréhendable dans les projets d'innovation. Il faut **développer et faire évoluer les critères pour les adapter à l'innovation** et développer la mesure de l'impact social des projets.

Exemple d'initiative

L'entreprise adaptée Elise Atlantique a réalisé à titre expérimental une *étude d'évaluation de son impact social* afin de valoriser la dimension innovante (recyclage de déchets de bureau) et solidaire (entreprise adaptée) de sa démarche économique.

Pistes d'action

Faire évoluer les critères d'évaluation notamment en lien avec l'impact social des projets et évoluer vers des critères qualitatifs.

ÉQUITÉ ET MAILLAGE TERRITORIAL

Réduire les différences de traitement entre les territoires

Il existe une vraie disparité de traitement et d'accès à l'information entre les territoires, notamment entre les territoires urbains et ruraux. Il est à craindre un risque de dévalorisation des spécificités locales du fait de l'éloignement des centres de décisions lié à la fusion des régions qui pousse à **combattre les disparités entre les différents territoires**.

Les tiers lieux offrent une réponse innovante au développement de nouvelles formes d'organisation au travail et par leur mode de fonctionnement ils facilitent le lien et la mise en réseau au sein de territoires mais également entre territoires. Ils sont des lieux propices à l'émergence de l'innovation.

Exemple d'initiative

La *Fabrique des Territoires Innovants* est un think-and-do-tank centré sur l'entrepreneuriat social et collaboratif : elle vise à promouvoir la création d'activité économique orientée vers le bien-vivre, par la réflexion collective, la recherche, l'accompagnement de projets dans les territoires et la construction d'un système financier adapté. Think-tank, la FTI cherche à impliquer tous les acteurs (citoyens, étudiants, chercheurs, entreprises, collectivités, etc.) dans une réflexion ouverte et collective pour concevoir autrement l'activité économique, l'engagement citoyen et les liens entre eux. Do-tank, la FTI initie et accompagne la création d'activité économique à impact social à travers la structuration d'acteurs pionniers ancrés localement.

Pistes d'action

Communiquer de manière adaptée avec les élus des territoires en développant des outils de sensibilisation et de communication.

S'appuyer sur les tiers-lieux comme vecteur d'expérimentation. Ils sont en effet très présents sur les territoires et représentent ainsi un relai territorial. Ils peuvent, à ce titre, apporter des solutions et des outils pour la mise en réseau des acteurs entre les territoires (outils de travail à distance, réunion d'informations et animations locales, fablab,...)

Renforcer l'appui aux acteurs de l'animation territoriale (PTCE, collectif d'acteurs, têtes de réseaux, CRESS) afin d'identifier et de dynamiser des relais de proximité.

Accompagner les territoires moins pourvus sur le développement d'outils d'accompagnement et de financement en s'appuyant sur l'expertise des acteurs de l'accompagnement et du financement.



Renforcer les modèles économiques

Le renforcement des modèles économiques des structures de l'ESS, enjeu majeur de développement du secteur, nécessite de soutenir des relations de confiance réciproques et envisager des coopérations sur le long terme avec les partenaires et parties prenantes et **d'appuyer le développement des structures et projets innovants en initiant de nouveaux modes de relation avec les partenaires.**

Exemple d'initiative

Confrontés à un manque de ressources qui les handicapent, un groupe d'habitants et d'entreprises du plateau de Millevaches a décidé de créer un outil de collecte de dons encourageant les solidarités : *le fonds de dotation la Solidaire* qui appuie les initiatives locales de porteurs de projet individuels ou collectifs.

Pistes d'action

Mutualiser une stratégie et une action de levée de fonds entre structures de l'ESS d'un même territoire ou dans le cadre de coopération d'acteurs.

Repenser le cadre des échanges des rencontres avec les partenaires en essayant de tous les rassembler dans des espaces d'échanges dédiés (comité technique par exemple) ou en les invitant à visiter les structures.

Réaliser une veille des besoins de financement des acteurs de l'ESS.

CONCLUSION

Le présent document est issu d'un travail de concertation avec un grand nombre d'acteurs ESS du territoire. La mobilisation des dirigeants, bénévoles et salariés des entreprises de l'ESS autour de ce projet prouve la nécessité de la prise en compte des enjeux de développement de l'ESS dans le futur SRDEII, cadre stratégique du développement économique de la Région.

Ce document étant destiné à alimenter le SRDEII, il constitue une approche de l'ESS vue principalement sous le prisme du développement économique. Il ne doit pas faire oublier pour autant la transversalité et la multiplicité de l'ESS qui font qu'une analyse menée sous d'autres angles, comme ceux par exemple de la solidarité, de la cohésion sociale, du développement local ou des valeurs auraient mis en avant d'autres aspects ou d'autres types d'initiative.

La volonté de ce document a été de présenter un certain nombre d'initiatives portées par des acteurs de l'ESS de cette grande région ainsi que leurs besoins et perspectives de développement au regard des problématiques et enjeux identifiés.

Les pistes proposées doivent servir de base et seront amenées à être amendées et complétées par l'ensemble de l'ESS et de ses partenaires notamment lors de la Conférence régionale de l'ESS.

Loin de constituer une fin en soi, cette restitution se veut être un socle de propositions en vue d'une meilleure prise en compte de l'ESS au niveau de l'ensemble des territoires qui composent la Région ALPC. Il existe en effet la nécessité et la volonté d'un travail concerté, en marquant le rôle essentiel des réseaux, à commencer par les CRESS, dans le rassemblement des acteurs de l'ESS et la relation avec les partenaires institutionnels.

Tout au long de cette phase de consultation et en lien avec les 3 axes de travail identifiés : entreprendre, coopérer et innover, il est ressorti plusieurs points transversaux, qui impactent l'ESS dans sa globalité.

Tout d'abord il est apparu le besoin à tous les niveaux (grand public, institutions, autres acteurs économiques etc.) d'une meilleure connaissance de l'ESS, de son fonctionnement, des structures qui la composent et de ses spécificités.

De plus il paraît indispensable de stimuler la coopération et l'innovation, et d'offrir des possibilités nouvelles pour favoriser la création ou le développement des organisations.

Le lien avec les partenaires est également un axe transversal fort, constitutif de ce qu'est l'ESS. Enfin, les thématiques d'emploi et de formation sont indispensables aux besoins de qualifications et de montée en compétence des acteurs.

STRUCTURES INTERVIEWÉES

En Aquitaine

ACESA, ADI, Aquifisol, Aquitaine Active, ATIS, Cap Solidaire, Co Actions, Coop Alpha, GARIE, L'Autre Entreprise, PTCE Jeunesse en avant, PTCE Sud Aquitaine, RAMA, SCIC Pau Pyrénées, Uniformation, URSCOP Aquitaine

En Limousin

Association voisinage, Autonom lab, BGE Limousin, Canopee, Cesam Oxalis, DLA 19, DLA 23, Hansemble, HIERO, L'ESPER, Limousin Actif, Maximum Lab, SCIC l'Arban, URSCOP Limousin, URSIE

En Poitou-Charentes

Aceascop, Adefip, Alterbative, BGE Poitou-Charentes, CRGE, Envie2e, IPCA, IRIS, La ruche Oxalis, L'essaim, Ligue de l'enseignement Poitou-Charentes, Passerelles & Compétences, Pôle Universitaire Niortais, Prima Terra, PRMA, URSCOP Poitou-Charentes



